

AkKutiliuk – Ouvrir la voie

Réserve de parc national du Canada des Monts-Torngat

Le plus récent des parcs nationaux du Canada, la réserve de parc national du Canada des Monts-Torngat, est le 42^e parc national du Canada. À l'été 2006, première saison d'activité officielle de ce parc, Parcs Canada a mis sur pied un camp de base sur l'île Shuldham dans la baie Saglek, près de l'entrée Sud de la réserve de parc. Géré par les Inuits de Nain, ce camp de base avait pour objectif, entre autres, de trouver des façons d'optimiser la présence des Inuits dans le parc et d'assurer leur participation à sa gestion en fusionnant leurs programmes et leurs objectifs avec ceux de l'Agence. Cette étape est la première d'un processus qui mènera à une relation productive de gestion coopérative à long terme.

Contexte

La réserve de parc national du Canada des Monts-Torngat est située à l'intérieur du Nunatsiavut (dans le Nord du Labrador), la région habitée par les Inuits du Labrador. L'histoire des efforts mobilisés pour établir la réserve de parc national a été influencée par l'évolution de la vision de ce que doit être un parc national et des attitudes vis-à-vis de l'approche à suivre pour son établissement. Cette histoire nous a appris l'importance de collaborer avec les Inuits en tant que partenaires égaux et d'arriver à un respect et une confiance mutuelle. Elle a été semée de reculs, de négociations tortueuses et de compromis difficiles pour les différentes parties concernées, qui avaient toutes la volonté de mettre en œuvre leur vision pour protéger à jamais cette magnifique région.



Une introduction des jeunes au parc national Monts-Torngat, droit d'auteur Gouvernement de Nunatsiavut

« J'aimerais profiter de cette occasion pour exprimer mon appui à l'approche adoptée par l'Agence Parcs Canada dans la création d'un comité entièrement inuit. Il s'agit d'une décision porteuse d'avenir qui montre les grands progrès de la relation entre l'Agence et les Inuits de la région. »

*Lettre de Pita Aatami adressée à Parcs Canada
Président de la Société Makivik Le 5 septembre 2006*

Alors que Parcs Canada, l'Association des Inuits du Labrador et le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador sont arrivés à établir un véritable partenariat pour l'étude de la faisabilité du parc national, la relation à tendue qui s'est installée avec les Inuits du Nunavik, représentés par la Société Makivik, a même mené à un recours devant la Cour fédérale du Canada en 1997 au sujet du processus d'établissement du parc.

Aujourd'hui, les Inuits du Nunavik et les Inuits du Labrador appuient tous la création de la réserve de parc national du Canada des Monts-Torngat. Les deux groupes ont convenu entre eux du partage égal de tout ce qui concerne le parc, comme la participation au Comité de gestion coopérative du parc et le partage des retombées économiques possibles de la réserve de parc.

Parmi les détails les plus importants soulignés dans les ententes sur les répercussions et les avantages du parc que Parcs Canada a négociées avec les Inuits du Labrador et les Inuits du Nunavik figure l'engagement à adopter un régime de gestion coopérative dans l'établissement, l'exploitation et la gestion du parc. Ce régime reconnaît les Inuits à titre de partenaires et respecte leur savoir ainsi que leur relation historique et culturelle avec la terre.

Les ententes sur les répercussions et les avantages du parc prévoient un Comité de gestion coopérative de sept membres pour conseiller le ministre fédéral de l'Environnement sur toutes les questions liées à la gestion du parc. Parcs Canada, la Société Makivik et le gouvernement du Nunatsiavut pourront nommer chacun deux membres du Comité et les trois parties nommeront un président indépendant. Voilà le contexte de l'évolution du parc et de la relation continue qui s'est établie entre Parcs Canada et les Inuits à titre de partenaires, de guides, de gardiens et de conteurs. Le Comité de gestion coopérative est un

comité non représentatif dont les membres doivent agir dans l'intérêt public plutôt qu'à titre de représentants de la partie qui les aura nommés. C'est pourquoi l'Agence Parcs Canada a nommé deux Inuits pour la représenter au Comité de gestion coopérative – un Inuit du Nunavik et un Inuit du Labrador. Le gouvernement de Nunatsiavut et la Société Makivik ont nommé deux Inuits chacun et les trois parties ont conjointement nommé au poste de président indépendant un Inuit du Labrador. Cela fait du Comité de gestion de la réserve de parc national du Canada des Monts-Torngat le tout premier comité entièrement inuit dans l'histoire de Parcs Canada.

C'est dans cet esprit et dans ce contexte que Parcs Canada a planifié l'installation de son camp de base dans le parc dans le but de rassembler les Inuits du Nunatsiavut et du Nunavik ainsi que les gestionnaires de Parcs Canada pour qu'ils puissent renforcer les liens qui les unissent et mieux définir les objectifs et les engagements communs qui font de nous des partenaires de la création et de la gestion de la réserve de parc.

Initiative

La réserve de parc national du Canada des Monts-Torngat est isolée et difficilement accessible pour le personnel de Parcs Canada, les Inuits et les visiteurs. Cette région a toujours été un pays inuit, mais depuis les trente ou quarante dernières années, les Inuits sont passés d'une vie nomade à une vie sédentaire en communauté. Ils se sont donc déplacés vers le Sud, loin du parc. Aujourd'hui, une excursion de chasse ou de pêche en bateau ou en motoneige dans les monts Torngat est très dispendieuse et parfois même très difficile pour les Inuits. Parcs Canada est convaincue que l'établissement du parc national des Monts-Torngat permettra aux Inuits de se rendre plus facilement dans la région, aux Aînés de retourner à leurs racines et aux jeunes d'en faire

l'expérience pour la première fois. Le projet pilote de l'installation du camp de base dans le parc a permis à Parcs Canada de se faire une meilleure idée de la faisabilité de cette initiative visant à rendre le parc plus accessible aux Inuits et à établir des liens vitaux entre eux.

Le camp de base a été ouvert du 24 juillet au 10 août 2006. Parcs Canada a conclu un marché avec des Inuits locaux de Nain pour l'organisation et la gestion du camp de base, en plus de faire appel aux services de palangriers inuits du coin pour le soutien logistique. La première semaine au camp de base a été consacrée au soutien du camp d'été pour les jeunes organisé par la Youth Division du gouvernement de Nunatsiavut. Les jeunes Inuits ont ainsi eu la possibilité d'apprendre des techniques traditionnelles et de passer du temps avec des Aînés de la région.

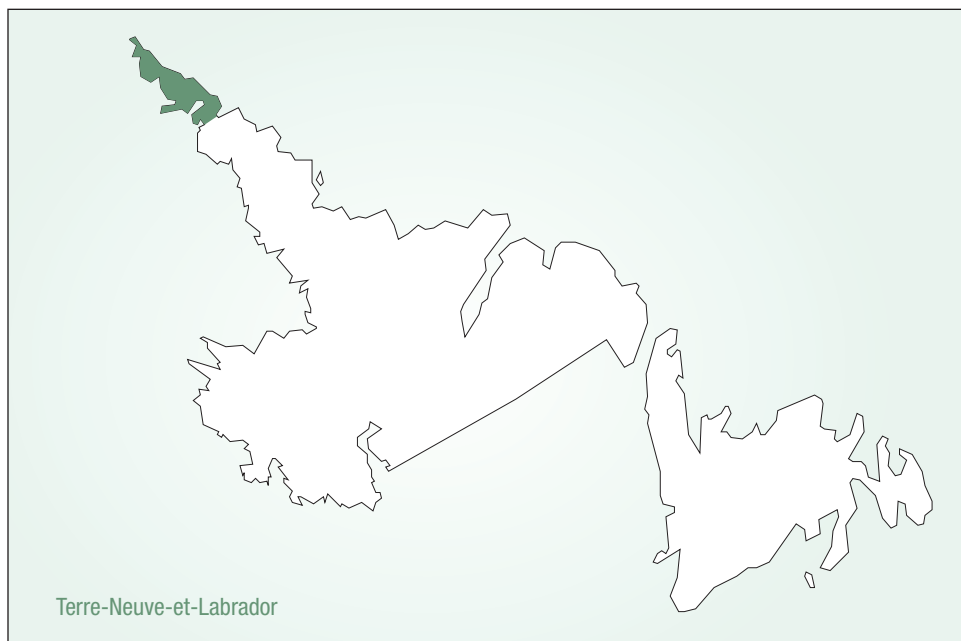
La deuxième semaine, on a invité des Aînés inuits du Nunavik et du Nunatsiavut à retourner dans leur territoire ancestral. Cela a été pour eux l'occasion de redécouvrir la région et de raconter

leurs histoires. Quant aux gestionnaires et aux Inuits, ils ont pu apprendre à se connaître, parcourir le parc et, surtout, voir le parc du point de vue des Inuits. C'est sur cette note qu'ont commencé les discussions en vue d'une vision commune de la gestion de la réserve de parc national du Canada des Monts-Torngat.

Leçons retenues

Les participants au camp de base et les Inuits qui l'ont géré ont manifesté clairement leur appui à cette initiative que Parcs Canada devrait à leur avis répéter tous les ans. Les sourires perpétuels des Inuits et l'utilisation prédominante de l'inuktitut sont parmi les souvenirs les plus mémorables du camp de base. Cette réunion a permis aux participants et, surtout, au personnel de Parcs Canada de voir la réserve de parc national du Canada des Monts-Torngat non seulement comme un lieu sauvage spectaculaire, mais comme la terre ancestrale des Inuits avec son paysage culturel propre.

Réserve de parc national du Canada des Monts-Torngat



« La réserve de parc national du Canada des Monts-Torngat est un symbole parfait des valeurs communes qui unissent tous les Canadiens. Nous avons créé un patrimoine durable pour tous les Canadiens. Cela a été possible grâce à la confiance, au respect mutuel et à la compréhension profonde des valeurs et des traditions des Inuits du Labrador. Il s'agit véritablement d'un cadeau pour chacun d'entre nous. »

William Andersen III
Président de l'Association
des Inuits du Labrador
Le 22 janvier 2005



L'expérience du camp de base a permis de « brouiller » la frontière entre le Nunavik et le Labrador. Les Inuits du Nunavik ont relaté les récits de leurs voyages à travers les monts Torngat et dans des lieux spéciaux, de même que leurs souvenirs sur l'utilisation du territoire dans cette région. L'expérience qu'ils ont vécue dans le parc, grâce au camp de base, a ouvert la voie aux rencontres suivantes à Kangiqsualuujuaq, au Nunavik, pour parler du parc et du rôle que les Inuits du Nunavik pourront jouer dans sa gestion. La participation des Inuits du Nunavik au premier camp de base leur a permis de mieux comprendre comment nous comptons mettre en œuvre la gestion coopérative et comment nous voulons célébrer et honorer le savoir des Inuits, en plus d'établir d'importantes relations avec Parcs Canada.

Le gouvernement de Nunatsiavut et la Société Makivik ont appuyé l'initiative du camp de base comme moyen d'offrir aux Inuits la possibilité de retourner aux monts Torngat, et ils sont intéressés à devenir partenaires de l'organisation des prochains camps de base.

Conclusion

L'établissement d'un nouveau parc par le biais d'une entente de revendication territoriale protégée

par la Constitution représente le fondement essentiel des partenariats nécessaires pour aller de l'avant avec une gestion coopérative et une vision commune de l'avenir. Le rôle de Parcs Canada dans l'établissement et la gestion du parc doit impérativement respecter et refléter les engagements pris envers les Inuits dans les ententes et nous devons voir à ce que nos relations avec les Inuits les élèvent au rôle de partenaires. L'initiative du camp de base et la nomination d'Inuits au Comité de gestion coopérative montrent clairement aux Inuits que l'Agence Parcs Canada croit en la relation de gestion coopérative qu'elle a négociée avec eux et a bel et bien l'intention d'honorer l'esprit de cette entente.

Les Inuits du Labrador, les Inuits du Nunavik et Parcs Canada sont maintenant prêts à raconter l'histoire fascinante de ce parc et de son peuple au monde entier.

« Le parc nous aidera à protéger notre terre, nos souvenirs et nos histoires. Je veux retourner à ma terre ancestrale. Je pourrais peut-être y retourner pour faire découvrir nos récits aux visiteurs. »

*John Jararuse
Inuit de Saglek, Labrador*



Jacko Merkuratsuk, patrouille Inuit, droit d'auteur H. Wittenborn

www.parks-parcs.ca

Pour plus amples renseignements ou autre format de document, veuillez visiter notre site.

Conseil canadiens des parcs